

Délégation Territoriale de VAL-D'OISE

Service Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

MAIRIE DE LIVILLIERS

SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE

VEOLIA EAU - CENTRE OUEST

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

SIAEP ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE

Commune de : LIVILLIERS

Prélèvement et mesures de terrain du **24/01/2025 à 09h40** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : LIVILLIERS TRAITEMENT (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : STATION DE LIVILLIERS - REFOULEMENT EAU TRAITEE

Code point de surveillance : 000000503 Code installation : 000415 Type d'analyse : PARAM

Code Sise analyse : 00185675 Référence laboratoire : H.2025.222-1 Numéro de prélèvement : 09500183120

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500183120 - page : 1)

Le jeudi 06 février 2025

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Contexte Environnemental</i>							
Température de l'eau	12,4	°C				25	

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Pesticides Amides, Acétamides...</i>							
S-Métolachlore	<0,005	µg/L		0, 1			
<i>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</i>							
ESA metolachlore	0,100	µg/L					
Metolachlor NOA 413173	0,069	µg/L					
OXA metolachlore	<0,020	µg/L					

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1